



Janet BURKE & Margaret JACOB, *Les Premières franc-maçonnnes au siècle des Lumières*

préface de Cécile Révauger, avant-propos par Jean-Pierre Bacot & Laure Caille, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « Le Monde maçonnique », 2017 (2<sup>e</sup> édition revue et corrigée ; 1<sup>re</sup> éd. 2011), 190 p.

Pierre-Yves Beaurepaire

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/clio/15445>

ISSN : 1777-5299

**Éditeur**

Belin

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 2018

ISSN : 1252-7017

**Référence électronique**

Pierre-Yves Beaurepaire, « Janet BURKE & Margaret JACOB, *Les Premières franc-maçonnnes au siècle des Lumières* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 48 | 2018, mis en ligne le 01 février 2019, consulté le 13 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/15445>

---

Ce document a été généré automatiquement le 13 octobre 2019.

Tous droits réservés

---

# Janet BURKE & Margaret JACOB, *Les Premières franc-maçonnnes au siècle des Lumières*

préface de Cécile Révauger, avant-propos par Jean-Pierre Bacot & Laure Caille, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « Le Monde maçonnique », 2017 (2<sup>e</sup> édition revue et corrigée ; 1<sup>re</sup> éd. 2011), 190 p.

Pierre-Yves Beaurepaire

---

## RÉFÉRENCE

Janet BURKE & Margaret JACOB, *Les Premières franc-maçonnnes au siècle des Lumières*, préface de Cécile Révauger, avant-propos par Jean-Pierre Bacot & Laure Caille, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « Le Monde maçonnique », 2017 (2<sup>e</sup> édition revue et corrigée ; 1<sup>re</sup> éd. 2011), 190 p.

- 1 Ce recueil se compose de quatre articles et chapitres d'ouvrage traduits de l'anglais, déjà anciens – la plupart ont été publiés au début des années 1990 – à l'exception d'un texte inédit de Margaret Jacob sur la franc-maçonnerie féminine à Bordeaux, rédigé à partir des archives « russes » du Grand Orient de France restituées à l'obédience parisienne en 2000. Ces textes ont été écrits séparément par les auteurs, sauf pour « La franc-maçonnerie française, les femmes et la critique féministe » rédigé à quatre mains. Le recueil a le grand mérite de réunir les travaux pionniers que ces deux historiennes américaines ont consacrés à la franc-maçonnerie féminine – Maçonnerie des Dames puis Maçonnerie dite d'adoption – au XVIII<sup>e</sup> siècle et à ses sœurs. Ils sont centrés sur la France, mais les Provinces-Unies occupent également une place importante dans l'ouvrage, à travers la loge *de Juste* fondée en 1751 à La Haye, pour laquelle il existe une riche documentation.
- 2 Margaret Jacob, professeure émérite de l'Université de Californie à Los Angeles, est l'une des grandes figures de l'historiographie des Lumières, aux États-Unis et au-delà.

Après un travail remarqué sur *The Radical Enlightenment: Pantheists, Freemasons and Republicans* paru en 1981, plusieurs décennies avant l'ouvrage de Jonathan Israel (avec qui elle croise le fer depuis), où elle s'intéressait aux Newtoniens, aux origines de la maçonnerie anglaise et hollandaise et à l'entourage du *free-thinker* John Toland, elle a consacré ses recherches aussi bien à l'histoire du livre qu'à l'histoire de la franc-maçonnerie et à ses liens avec les Lumières et le cosmopolitisme. Publié en 1991, à l'Oxford University Press, *Living the Enlightenment: Freemasonry and Politics in Eighteenth-Century Europe*, un autre recueil d'articles et de chapitres, a marqué un tournant dans la reconnaissance académique internationale des recherches sur la franc-maçonnerie et largement contribué à leur désenclavement universitaire. C'est dire tout l'intérêt d'offrir ici au public francophone un accès direct à plusieurs de ses contributions marquantes à l'histoire des franc-maçonnnes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Janet Burke, quant à elle, a soutenu à l'Université d'État d'Arizona en 1986 une thèse de doctorat sur *Sociability, Friendship and the Enlightenment among Women Freemasons in Eighteenth-Century France*, dont elle reprend ici certains des dossiers. Leurs travaux précèdent donc, pour l'essentiel, de plusieurs décennies les recherches récentes sur les loges féminines dont nous récoltons aujourd'hui les fruits, et sans doute les éditeurs français de ce recueil auraient-ils pu dans leur préface et leur avant-propos faire un état des lieux de la recherche plus précis – le volume comporte cependant une bibliographie récente et un cahier iconographique de bonne facture. L'importance des articles de Janet Burke et de Margaret Jacob en aurait été d'autant soulignée.

- 3 Leurs textes mettent en évidence l'importance de la Maçonnerie d'adoption du point de vue des effectifs, plusieurs centaines de membres, du nombre de loges – la carte de leur distribution dans l'espace français proposée par Janet Burke (p. 134) a été la première tentative de saisie cartographique du phénomène, qu'il est aujourd'hui possible de compléter – mais plus largement, sur le fond, comme négociation des normes de ce qui était jusqu'ici exclusivement une société d'hommes. Car c'est bien en ces termes qu'il faut se représenter son développement, sa reconnaissance tant sur le plan local qu'au niveau central par l'obédience – le Grand Maître et les Grands Officiers des chambres d'administration et des provinces – et la création de rituels spécifiques pour les travaux symboliques des frères et des sœurs. C'est là le grand intérêt de ce recueil, car longtemps et encore aujourd'hui très souvent, la Maçonnerie d'adoption n'a été considérée qu'à travers les réactions de ses détracteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui y voyaient soit une profanation du temple des élus et des amis choisis, dont l'accord se ferait nécessairement au masculin, soit au mieux un tribut consenti de mauvaise grâce à la mode aristocratique des sociétés mixtes, qu'elles soient badines et bachiques en référence au fameux livre d'Arthur Dinaux, ou qu'elles relèvent des « sociétés », que l'on nommera au XIX<sup>e</sup> siècle « salons ». De fait, de nombreux francs-maçons du XVIII<sup>e</sup> siècle se sont opposés à une reconnaissance de plein droit de la réception des femmes et de leurs travaux symboliques dans les loges dites d'adoption, et encore plus à une éventuelle et improbable autonomisation de leur pratique maçonnique.
- 4 Peut-être aurait-il fallu ici rappeler qu'à la même époque, l'écriture féminine est contenue dans un genre second, l'écriture épistolaire, qu'on cherche à la détourner du roman, et que c'est par la voie épistolaire que le roman au féminin a pu longtemps s'écrire. Rappeler aussi que les femmes qui font les « beaux esprits » subissent moqueries et mises à l'écart des formes légitimes de la sociabilité mondaine. Rappeler encore que ce contrôle et ces entraves touchent également les pratiques artistiques,

notamment la peinture, où les genres nobles et reconnus sont réservés aux hommes. On connaît les batailles qu'a dû livrer, malgré les protections dont elle bénéficiait, Elisabeth Vigée Lebrun en dehors et au sein de l'Académie royale de peinture et de sculpture, tandis qu'en Angleterre, les hommes et les femmes qui ont intégré ces règles d'une activité subalterne, préfèrent voir les femmes se livrer à la pratique amateur (et donc réputée sans prétention) des collages. Cette contextualisation aurait permis de comprendre ce qu'une majorité de frères peuvent craindre dans l'intrusion, selon eux non contrôlée, des femmes dans le temple : la remise en cause d'un espace de récréation réservé aux hommes, y compris lors des agapes fraternelles dont on sait qu'elles étaient arrosées, ainsi que l'accès des femmes à des cérémonies symboliques à la fois éprouvantes et susceptibles d'échauffer leurs sens – notamment dans les grades dits de vengeance où les frères revivent la mort d'Hiram assassiné par les mauvais compagnons. La question du secret de l'initiation sur laquelle glosent à l'envi les écrits de divulgation maçonnique, estimant que les femmes sont incapables de garder un secret, et dont le succès de librairie est incontestable au XVIII<sup>e</sup> siècle, est certes révélatrice des préjugés masculins, mais elle ne doit pas masquer ce que les frères redoutent fondamentalement : la fin d'une société d'hommes. C'est d'ailleurs ce qui empêche encore aujourd'hui la franc-maçonnerie dite régulière et majoritaire dans le monde, fidèle aux *landmarks* – ces bornes qui délimitent une pratique orthodoxe de la Fraternité –, de s'ouvrir aux femmes. Et même dans le cadre d'une franc-maçonnerie jugée irrégulière par les obédiences conservatrices, et qui se définit quant à elle comme libérale ou humaniste, il a fallu attendre ces dernières années pour que le tabou de la mixité des loges soit remis en cause. Preuve en est l'embarras des frères du Grand Orient de France : pendant des années, alors que la question revenait à chaque convent (réunion des délégués), les dirigeants faisaient remarquer qu'il ne s'était pas trouvé de majorité pour sauter le pas et franchir l'obstacle.

- 5 On comprend donc rétrospectivement ce que représente l'essor des loges d'adoption au XVIII<sup>e</sup> siècle dans un temps où les femmes de condition aristocratique – avec les femmes de la haute bourgeoisie de finances happées vers la noblesse – doivent négocier en permanence les normes pour trouver leur place dans le monde. C'est pourquoi il est impossible de penser les loges d'adoption et les activités qu'elles proposent aux hommes et aux femmes qui s'y réunissent – ce sont toujours des loges mixtes, jamais des loges exclusivement féminines, ce qui serait alors impensable – en dehors de cette « maçonnerie de société » qui offre à ses membres les plaisirs des divertissements lettrés, des piques niques, des bals et des parties de chasse, ou encore les délices de la pratique amateur du théâtre et de la musique. Un trumeau polychrome d'origine bordelaise, dont on connaît plusieurs copies, reprend d'ailleurs toutes ces activités avec en arrière-fond les colonnes du temple, sous le titre évocateur : « Voilà mes plaisirs ». C'est pourquoi les loges plus bourgeoises ou qui se réclament d'une pratique purement symbolique de la franc-maçonnerie, rejettent ces loges d'adoption en disant notamment que leurs membres organisent des bals en loge et font de la maçonnerie un prétexte à la réunion des sexes.
- 6 Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la question morale et sexuelle s'invite également de façon logique dans le débat, qu'il s'agisse d'un débat interne à la maçonnerie sur la légitimité de la reconnaissance des loges d'adoption, ou d'un débat externe, dans l'espace public profane, sur les motivations profondes des hommes introduisant des femmes dans l'enceinte du temple. Les francs-maçons ont été accusés très tôt au XVIII<sup>e</sup> siècle de se

livrer à la sodomie et d'organiser des rites obscènes de réception dans l'ordre, aussi bien en Angleterre qu'en France ou aux Provinces-Unies comme le rappellent Burke et Jacob. Dès lors, pour les détracteurs de l'Ordre, accueillir des femmes en loge n'aurait visé qu'à faire taire la rumeur.

- 7 Après avoir montré l'importance du phénomène, les deux auteures insistent sur l'émergence de hauts grades – ils suivent les grades d'apprenti, compagnon et maître – dont celui de l'*Amazonerie anglaise*, dont elles reproduisent le catéchisme. Très original, il revendique l'émancipation des femmes par rapport aux hommes. Les auteures réfutent cependant les thèses d'historiennes féministes américaines comme Dena Goodman. Elles lui reprochent de ne voir dans la Maçonnerie d'adoption qu'un leurre tendu par les hommes, et dans les sœurs que des femmes naïves qui n'auraient pas compris qu'elles étaient de simples faire-valoir. On pourrait cependant estimer que la réalité est à mi-chemin entre des thèses qui ne m'apparaissent pas comme irréconciliables. Certes, la Maçonnerie d'adoption ne doit plus être considérée comme le seul prétexte trouvé par des francs-maçons bien nés pour s'épanouir dans la sociabilité aristocratique et mondaine et balayer les rumeurs sur leurs prétendus vices. Elle a au contraire un intérêt pour elle-même. Mais dans le même temps, il ne faut pas sous-estimer le fait que dans la loge comme dans le monde, la très grande majorité des femmes et des hommes qui participent alors à cette sociabilité ont intégré la norme de la domination masculine et que les formes d'une pratique autonome des femmes demeurent très restrictives et susceptibles à tout moment d'être remises en cause. On comprendra alors mieux pourquoi en 1777 le frère Choderlos de Laclos – qui n'a pas encore écrit les *Liaisons dangereuses* –, orateur lors de l'installation d'une loge d'adoption, *la Parfaite Union*, à Salins dans le Jura, rencontre autant d'opposition de la part des autres orateurs, lorsqu'il milite pour les droits des sœurs à une citoyenneté pleine et entière au sein de la République universelle des francs-maçons...

---

## AUTEURS

**PIERRE-YVES BEAUREPAIRE**

Université Côte d'Azur - Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC)